

FRAYSSE & ASSOCIÉS



NUMISMATIQUE

SABINE BOURGEY
EXPERT



MARDI 9 AVRIL 2019 - 15H30
PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 7



FRAYSSE & ASSOCIÉS

Vincent Fraysse commissaire-priseur

NUMISMATIQUE
COLLECTION D'UN AMATEUR

MONNAIES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

MARDI 9 AVRIL 2019 À 15H30

PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 7

9, rue Drouot - 75009 Paris

Tél. : 01 48 00 20 07 pendant les expositions

Fax : 01 53 45 92 19

contact@fraysse.net

www.fraysse.net

Expositions publiques à l'Hôtel Drouot

lundi 8 avril 2019 de 11H00 à 18H00

mardi 9 avril 2019 de 11H00 à 12H00

Sabine BOURGEY

Expert C.N.E. Assesseur de la C.C.E. douanière

7, rue Drouot - 75009 Paris

Tél. : 01 47 70 35 18 - Fax : 01 42 46 58 48

contact@bourgey-numismatique.com

Veillez consulter attentivement les conditions de vente à la fin de notre catalogue.



66
ATHALARIC au nom de JUSTINIEN I^{er} (527-565).
Solidus. Ravenne. Buste de f. avec la lance sur l'épaule. R./ VICTORI AAVGGGA COMOB. Victoire debout à g. tenant une longue croix. (Ratto 464, MEC 1, 122, MIB 1, 28). Or. 4,45 g. *Tranche irrégulière* sinon Très Beau à Superbe. *Rare. Grand intérêt historique.* 800 / 1 000 €

67
MAURICE TIBERE (582-602). **Solidus.** Constantinople. Buste de f. tenant le globe crucigère. R./ Ange debout de f. tenant une longue croix chirmée et le globe crucigère. (Morrisson 11 var. p. 182). Or. 4,45 g. *Tranche retravaillée.* Presque Très Beau. 200 / 250 €

68
CONSTANT II et CONSTANTIN IV (654-659).
Solidus globulaire. Bustes de f. de Constant II et Constantin IV. R./ Croix potencée sur trois degrés. (M. 7 p. 352). Or. 4,43 g. Très Beau. 250 / 300 €

MONNAIES FRANÇAISES



69
PHILIPPE VI de Valois (1328-1350). **Royal d'or.** Le roi debout sous un dais gothique, couronné, tenant le sceptre. R./ Croix quadrilobée, feuillue et fleurdéliée, dans un quadrilobe. (Dy. 247, L. 251). 4,19 g. Très Beau. 1 200 / 1 500 €



72
JEAN II le Bon (1350-1364). **Mouton d'or.** Agneau pascal à g., la tête tournée à dr., devant une croix avec gonfanon, dans un polylobe. R./ Croix tréflée et feuillue dans un quadrilobe. (Dy. 291, L. 294). 4,57 g. *Traces sur la tranche* sinon Très Beau. 1 000 / 1 300 €



70
PHILIPPE VI de Valois (1328-1350). **Ecu d'or à la chaise.** Le roi assis dans une stalle gothique, couronné, tenant l'épée et l'écu de France aux lis. R./ Croix quadrilobée et fleuronée, dans un quadrilobe. (Dy. 249, L. 262). 4,49 g. Presque Superbe. 500 / 600 €



73
JEAN II le Bon (1350-1364). **Franc à cheval.** Le roi à cheval, galopant à g., l'épée haute, coiffé d'un heaume couronné. R./ Croix feuillue avec quadrilobe encœur, dans un quadrilobe. (Dy. 294, L. 297). Or. 3,84 g. *Traces sur la tranche* sinon Très Beau. 800 / 1 200 €



71
PHILIPPE VI de Valois (1328-1350). **Chaise d'or.** Le roi assis dans une stalle gothique, couronné, tenant le sceptre et la main de justice. R./ Croix quadrilobée, feuillue et fleurdéliée, dans un quadrilobe. (Dy. 258A, L. – voir 261). 4,64 g. Très Beau à Superbe. 1 800 / 2 500 €



74
JEAN II le Bon (1350-1364). **Royal d'or.** Le roi debout sous un dais gothique, couronné, tenant le sceptre. R./ Croix fleuronée et feuillue dans un polylobe. (Dy. 293A, L. 296a). 3,47 g. Presque Très Beau. 800 / 1 000 €



75
CHARLES V (1364-1380). **Franc à pied**. Le roi debout sous un dais, couronné, tenant le sceptre et la main de justice. R./ Croix tréflée avec quadrilobe en cœur, dans un quadrilobe. (Dy.360, L. 371). Or. 3,78 g. *Très légère trace de pli sinon Très Beau.* 600 / 800 €



76
CHARLES V (1364-1380). **Franc à pied**. Le roi debout sous un dais, couronné, tenant le sceptre et la main de justice. R./ Croix tréflée avec quadrilobe en cœur, dans un quadrilobe. (Dy. 360, L. 371). Or. 3,77 g. *Très Beau à Superbe.* 600 / 800 €



77
CHARLES VI (1380-1422). **Agnel d'or**. 1^e ém. Agneau pascal à g., la tête tournée à dr., devant une croix avec gonfanon, dans un polylobe. R./ Croix tréflée et feuillue dans un quadrilobe. (Dy. 372, L. 380). 2,50 g. *Presque Très Beau.* 400 / 500 €
Provient du trésor de l'abbaye Sainte Trinité de la Luizerne, n° 7 vente Vinchon, 21 avril 1969.



78
CHARLES VI (1380-1422). **Ecu d'or à la couronne**. 1^e ém. (Dy. 369, L. 378). 3,51 g. *Presque Très Beau.* 200 / 300 €



79
CHARLES VI (1380-1422). **Ecu d'or à la couronne**. 1^e ém. *Tournai.* (Dy. 369, L. 378). 3,90 g. *Très Beau à Superbe.* 300 / 400 €



80
CHARLES VI (1380-1422). **Ecu d'or à la couronne**. 1^e ém. *Tournai.* (Dy. 369, L. 378). 4,06 g. *Très Beau.* 300 / 400 €



81
CHARLES VI (1380-1422). **Ecu d'or à la couronne**. 3^e ém. *Toulouse.* (point 5^e). (Dy. 369B, L. 378a). 3,96 g. *Presque Très Beau.* 200 / 300 €



82
HENRI VI (1422-1453). **Salut d'or**. 2^e ém. *Saint-Lô.* L'archange Gabriel debout devant la Vierge Marie, à qui il tend un parchemin portant le mot AVE, derrière les écus accotés de France et de France Angleterre ; au-dessus, les rayons du soleil. R./ Croix latine plaine accostée d'un lis et d'un léopard. (Dy. 443a, Elias 271). 3,46 g. *Très Beau.* 900 / 1 100 €
Provient du trésor de l'Abbé Philippe de Saint Pierre, n° 56 vente Vinchon, 9 mars 1970.



83
CHARLES VII (1422-1461). **Royaume d'or**. Le roi debout de f., couronné, tenant deux sceptres, sur champ de lis. R./ Croix tréflée et feuillue avec quadrilobe en cœur, dans un quadrilobe. (Dy. 455, L. 459). 3,73 g. *Traces sur la tranche sinon presque Très Beau.* 400 / 500 €



84
CHARLES VII (1422-1461). **Ecu d'or à la couronne 3^e t. ou écu neuf (2).** *Toulouse. Montpellier (point 4^e).* (Dy. 511B, L. 510b). Ens. 2 p. 3,39 g. 3,42 g. *Presque Très Beau et Très Beau.* 500 / 600 €



85
LOUIS XI (1461-1483). **Ecu d'or à la couronne**. 1^e ém. *Bordeaux*. (Dy. 539, L. 524). 3,43 g. Presque Très Beau. 400 / 500 €



91
LOUIS XII (1498-1514). **Ecu d'or au soleil**. *Troyes*. (Dy. 647, L. 592). FRANCOIS I^{er} (1515-1547). **Ecu d'or au soleil du Dauphiné**. 1^{er} t. *Crémieux*. (Dy. 782, L. 645). Ens. 2 p. 3,39 g. 3,43 g. Presque Très Beau. 400 / 600 €



86
Ecu d'or au soleil. *Paris*. (L. 529, Dy 544). 3,47 g. Presque Très Beau. 400 / 500 €



92
FRANCOIS I^{er} (1515-1547). **Ecu d'or au soleil**. 5^e t. 3^e ém. *Poitiers*. (Dy. 775 var., L. 639). 3,40 g. Très Beau. 300 / 400 €



87
LOUIS XII (1498-1514). **Ecu d'or au soleil**. *Lyon*. (Dy. 647, L. 592). 3,43 g. Très Beau. 200 / 300 €



88
Ecu d'or au porc-épic. *Paris*. (Dy. 655, L. 598). 3,46 g. Presque Très Beau. 600 / 800 €



93
Ecu d'or au soleil. 5^e t. 3^e ém. *Lyons*. (Dy. 775 var., L. 639). **Ecu d'or au soleil du Dauphiné**. 1^{er} t. *Romans*. (Dy. 782, L. 645). Ens. 2 p. 3,41 g. 3,31 g. TB à Très Beau. 300 / 400 €



89
Ecu d'or au porc-épic de Bretagne. 2^{er} t. *Nantes*. (Dy. 657, L. 600). 3,38 g. Presque Très Beau. *Un peu rare*. 2 000 / 2 200 €



90
Ecu d'or au porc-épic de Bretagne. 2^{er} t. *Nantes*. (Dy. 658, L. 600a). 3,43 g. Presque Très Beau. *Un peu rare*. 1 000 / 1 300 €



94
Ecu d'or à la croizette. 1^{er} t. *Rouen*. (Dy. 889, L. 749). 3,44 g. Très Beau à Superbe. 500 / 600 €



95
FRANCOIS II au nom d'Henri II. **Double Henri d'or**. 1^{er} t. *Saint André de Villeneuve lès Avignon*. 1559. (Dy. 1022, L. 857). 7,15 g. *Trace sur la tranche*. TB à Très Beau. Rare. 2 500 / 3 000 €



96
CHARLES IX (1560-1574). **Ecu d'or au soleil**. *Limoges*. 1573. (Dy. 1057, L. 890). 3,32 g. *Qques raies*. TB à Très Beau. 200 / 300 €



97
Ecu d'or au soleil. *Rouen*. 1566. (Dy. 1057, L. 890). 3,35 g. Presque Très Beau. 300 / 400 €



98
LOUIS XIII (1610-1643). **Ecu d'or à la croix anillée**. *Paris*. 1642. (Dr. 1, Dy. 1282). 3,35 g. Très Beau à Superbe. 500 / 600 €



99
Louis à la mèche longue épaisse. *Paris*. 1641. (Dr. 23). Or. 6,74 g. Presque Superbe. 1 000 / 1 200 €



100
Louis à la mèche longue épaisse. *Paris*. 1641. (Dr. 23). Or. 6,75 g. Très Beau. 1 000 / 1 200 €



101
1/2 Louis à la mèche longue (2). *Paris*. 1641. (Dr. 31). Or. Ens. 2 p. 2,94 g. 3,34 g. B (*Traces de monture*) et Très Beau. 400 / 500 €



102
LOUIS XIV (1643-1715). **Louis à la mèche longue**. *Paris*. 1651. (Dr. 302). Or. 6,76 g. Très Beau. 400 / 500 €



103
Louis juvénile tête laurée. *Paris*. 1661. (Dr. 309). Or. 6,74 g. Très Beau. 600 / 800 €



104
Louis juvénile tête nue. *Paris*. 1668. (Dr. 311). Or. 6,74 g. Très Beau. 600 / 800 €



105
Louis à l'écu. *Rf. Paris*. 1690. (Dr. 343). Or. 6,61 g. Presque Très Beau. 400 / 500 €



106
Louis à l'écu. Rf. *Lille*. 1690. (Dr. 342). Or. 6,70 g. Très Beau.
600 / 800 €



112
LOUIS XV (1715-1774). Louis de Malte. *Paris*. 1719. (Dy. 1633, G. 336).
Or. 9,83 g. Presque Superbe. 1 200 / 1 500 €



107
Louis aux 4 L. Rf. *Tours*. 1693. (Dr. 348). Or. 6,72 g. *Traces de nettoyage.*
TB à Très Beau. 600 / 800 €



113
Louis mirliton aux grandes palmes. *Lyon*. 1724. (Dr. 538, G. 339). Or. 6,52 g.
Très Beau à Superbe. 8229 ex. 1 000 / 1 300 €



108
Louis aux 4 L. Rf. *Amiens*. 1694. (Dr. 348). Or. 6,72 g. Très Beau.
600 / 800 €



114
Louis aux lunettes. *Nantes*. 1726. (Dr. 516, Dy. 1640). Or. 8,16 g. Très
Beau. 200 / 300 €



109
Louis aux 8 L et aux insignes. Rf. *Paris*. 1701. (Dr. 349). Or. 6,71 g. Très
Beau. 800 / 1 000 €



115
½ Louis aux lunettes (2). *Paris* 1726. *Poitiers* 1726 (*trace de soudure*). (Dr.
735, Dy. 1641). Or. 4,04 g. 4,10 g. Ens. 2 p. Très Beau. 200 / 300 €



110
Louis aux insignes. *Paris*. Rf. (Dr. 351). Or. 6,73 g. *Qques raies* sinon Très
Beau. 400 / 500 €



111
Louis au soleil. *Perpignan*. 1711. (Dr. 352). Or. 8,14 g. Très Beau.
1 000 / 1 200 €



116
Double Louis au bandeau. *Strasbourg*. 1747. (Dr. 718). Or. 16,32 g.
Nettoyée, stries au revers sinon Très Beau. 700 / 800 €



117
Louis au bandeau. *Limoges.* 1743. (Dr. 728). Or. 8,18 g. Presque Très Beau.
 300 / 400 €



118
Louis au bandeau. *Lille.* 1744. (Dr. 728). Or. 8,16 g. Presque Très Beau.
 300 / 400 €



119
Louis au bandeau. *Lille.* 1746. (Dr. 728). Or. 8,18 g. Très Beau.
 300 / 400 €



120
Louis au bandeau. *Lille.* 1748. (Dr. 728). LOUIS XVI (1774-1792). **Louis au buste nu.** *Lille.* 1786. (Dr. 806). Or. 7,61 g. 8,12 g. Ens. 2 p. Presque Très Beau et Très Beau.
 500 / 600 €



121
 LOUIS XVI (1774-1792). **Double Louis à la tête nue.** *Limoges.* 1786. (Dy. 1706, G. 363, Dr. 802). Or. 15,24 g. Très Beau.
 500 / 600 €



122
Double Louis à la tête nue. *Paris.* 1786. (Dy. 1706, G. 363, Dr. 802). Or. 15,27 g. *Qques raies* sinon Très Beau.
 500 / 600 €



123
Louis à la tête nue (2). *Paris.* 1786. *Lyon.* 1787. (Dr. 806). Or. 7,58 g. 7,55 g. Ens. 2 p. TB à Très Beau.
 400 / 500 €



124
 CONSULAT (1799-1804). **40 francs.** *Paris.* An 12. (G. 1080). **20 francs.** *Paris.* An 12. (G. 1020). Or. Ens. 2 p. Presque Très Beau et Très Beau.
 500 / 700 €



125
 NAPOLEON I^{er} (1804-1814). **40 francs** (2). *Paris* 1811, 1812. (G. 1084). Or. Ens. 2 p. Presque Très Beau et Très Beau.
 600 / 800 €





126
40 francs. Paris. 1807. (G. 1082a). (*Traces de monture*). **20 francs** (2). Paris 1808, 1814. (G. 1024, G. 1028). Or. Ens. 3 p. TB et Très Beau. 700 / 900 €

128
 LOUIS XVIII (1814-1824). **40 francs.** Lille. 1818. (G. 1092). CHARLES X (1824-1830). **40 francs.** Paris. 1824. (G. 1105). (*Traces de monture*). Or. Ens. 2 p. Très Beau et Beau. 600 / 800 €



127
40 francs. Paris. 1812. (G. 1084). **20 francs.** Paris. 1812. (G. 1025). Or. Ens. 2 p. Très Beau. 500 / 700 €

129
 LOUIS XVIII. **40 francs.** Perpignan. 1816. (G. 1092). LOUIS-PHILIPPE (1830-1848). **40 francs.** Paris. 1834. (G. 1106). Or. Ens. 2 p. Presque Très Beau et Très Beau. 600 / 800 €



130
 LOUIS XVIII. **20 francs buste nu** (2). (G. 1028). **20 francs buste habillé** (2). Paris 1814. Londres 1815. (G. 1026, G. 1027). CHARLES X. **20 francs.** (G. 1029). LOUIS-PHILIPPE. **20 francs tête laurée** (3). (G. 1031). Ile REPUBLIQUE (1848-1852). **20 francs Cérés.** (G. 1059). Or. Ens. 9 p. TB et Très Beau. 1 300 / 1 500 €



131
 NAPOLEON III (1852-1870). **100 francs tête nue.** Paris. 1857. (G. 1135).
 Or. Légères traces sur la tranche sinon Très Beau. 600 / 800 €



134
50 francs tête aurée. Strasbourg. 1862. (G. 1112). Or. Léger coup sur la
 tranche sinon Très Beau. 7310 ex. 400 / 500 €



132
100 francs tête aurée. Strasbourg. 1869. (G. 1136). Or. Très Beau.
 800 / 1 000 €



135
50 francs tête aurée. Paris. 1865. (G. 1112). Or. Très Beau. 3740 ex.
 500 / 600 €



133
50 francs tête nue. Paris. 1857. (G. 1111). Or. Très Beau. 300 / 400 €



136
50 francs tête aurée. Strasbourg. 1866. (G. 1112). Or. Quelques raies.
 Presque Très Beau. 300 / 400 €



137
20 francs tête nue (4). (G. 1061).
20 francs tête aurée (2). (G. 1062).
 III^e REPUBLIQUE (1871-1940). **20**
francs Génie. (G. 1063) (4). **20 francs**
Marianne (3). (G. 1064a). Or. Ens. 13 p.
 Presque Très Beau et Très Beau.
 1 800 / 2 000 €



138
10 francs tête laurée. (G. 1015). **10 francs tête nue** (7). (G. 1014). **5 francs tête nue** (3). (G. 1001). Or. Ens. 11 p. TB et Très Beau. 800 / 1 000 €



139
 III^e REPUBLIQUE (1871-1940). **100 francs Génie.** Paris. 1879. (G. 1137). Or. Raie au droit, petits coups sinon Très Beau. 600 / 800 €



142
100 francs Génie. Paris. 1907. (G. 1137a). Or. Coups sur la tranche sinon Très Beau. 600 / 800 €



140
100 francs Génie. Paris. 1879. (G. 1137). Or. Coups sur la tranche. TB à Très Beau. 600 / 800 €



143
100 francs Génie. Paris. 1908. (G. 1137a). Or. Traces de monture. TB à Très Beau. 600 / 800 €



141
100 francs Génie. Paris. 1882. (G. 1137). Or. Très Beau. 600 / 800 €



144
50 francs Génie. Paris. 1904. (G. 1113). Or. Très Beau. 900 / 1 100 €





145
 20 francs Marianne. (G. 1064a). Or. Ens. 10 p. Très Beau. 1 200 / 1 500 €



146
 20 francs Marianne. (G. 1064a). Or. Ens. 10 p. Très Beau. 1 200 / 1 500 €



147
CONVENTION (1791-1792). **Ecu de 6 livres**. Paris. 1792. (G. 55).
CONSULAT (1799-1804). **5 francs**. Bayonne. An 10. (G. 563a). Arg. Ens. 2
p. TB et Presque Très Beau. 200 / 300 €

149
HENRI V, prétendant (1820-1883). **5 francs**. 1831. (G. 651). **Francs (2)**.
1831, 1832. (G. 518). Arg. Ens. 3 p. Très Beau. 300 / 400 €



148
1^{ère} RESTAURATION. FREDERIC GUILLAUME III, roi de Prusse (1797-
1840). **Ange de paix**. Module de 5 francs. 1814. (G. 588a, Maz. 771). Arg.
Très Beau. 400 / 500 €

150
NAPOLEON IV. **Essai de 5 francs**. 1874. Bruxelles. Tranche striée. (G. 741,
Maz. 1762). Arg. 26,09 g. Superbe. 1 200 / 1 500 €



151
ETAT FRANÇAIS (1940-1944). **5 francs Maréchal Pétain**. 1941. (G. 764).
Arg. Oxydée. TB. 100 / 150 €

MONNAIES FRANÇAISES



152
ANGLETERRE. EDOUARD III (1327-1377). **Noble d'or**. Londres. (Fr. 95,
Spink 1502). 7,59 g. TB. 700 / 900 €

153
HENRI V (1413-1422). **Noble d'or**. Londres. (Spink 1739 et sq., Fr. 109).
8,25 g. Très Beau. 1 500 / 1 800 €



154
HENRI VI (1422-1461). **¼ de noble d'or**. Londres. (Spink 1814). 1,70 g.
Presque Très Beau. 200 / 300 €



159
ALLEMAGNE. Westphalie. JEROME NAPOLEON (1807-1813). **10 franken**.
1813. (Fr. 3518). Or. Superbe. 400 / 600 €



155
GEORGE III (1760-1820). **Spade guinée**. 1790. (Fr. 356, Spink 3729). 8,35 g ;
Très Beau. 300 / 400 €



160
Bavière. LOUIS II. **20 mark**. (Fr. 3762). Prusse. GUILLAUME I^{er}. **20 mark**
(Fr. 3813). Allemagne. OTTO. **20 mark** (Fr. 3768). Or. Ens. 3 p. Très Beau.
400 / 500 €



156
GEORGE IV (1820-1830). **Souverain**. 1821. (Fr. 376). Or. TB. 200 / 300 €



161
Prusse. GUILLAUME I^{er}. **20 mark**. (Fr. 3813, 3814, 3815). Or. Ens. 3 p. Très
Beau. 400 / 500 €



157
VICTORIA (1837-1901). **2 pounds**. 1887. (Fr. 391). Or. Presque Superbe.
700 / 900 €



158
Souverain. 1872. (Fr. 387e). **½ souverain** 1891. (Fr. 392). **AUSTRALIE**.
EDOUARD VII (1901-1911). **Souverain**. 1900. (Fr. 33). Or. Ens. 3 p. Très
Beau. 400 / 500 €



162
ARGENTINE. **5 pesos**. 1887.(Fr. 14). **ESPAGNE**. ISABEL II (1833-1868). **80**
reales. Barcelone. (Fr. 324). Or. Ens. 2 p. Presque Très Beau. 400 / 500 €



163
AUTRICHE. JOSEPH II (1765-1790). $\frac{1}{2}$ **souverain**. Vienne. 1786. (Fr. 444).
 Or. Coup sur la tranche sinon Très Beau. 300 / 400 €



168
CHILI. FERDINAND VII (1808-1821). **8 escudos**. Santiago. 1814. (Fr. 29).
 Or. 26,93 g. Léger coup sinon Très Beau à Superbe. 700 / 900 €



164
BELGIQUE. Flandres. PHILIPPE le Bon (1419-1467). **Lion d'or**. Bruges. (Fr. 185). 4,25 g. Légère cassure de flan au droit sinon presque Superbe.
 800 / 1 000 €



169
100 pesos. Santiago. 1946. (Fr. 54). Or. Superbe. 400 / 500 €



165
 Brabant. PHILIPPE IV d'Espagne (1621-1665). **Souverain**. Bruxelles. 1651.
 (Delmonte 179, Fr. 108). Or. 5,51 g. Très Beau. 400 / 500 €



170
20 pesos. 1926. (Fr. 56). **HONGRIE.** FERDINAND V (1835-1848). **Ducat**.
 1848. (Fr. 222). **VENEZUELA.** **20 bolivars**. 1886. (Fr. 5a). **YOUGOSLAVIE.**
 ALEXANDRE I (1921-1934). **20 dinars**. 1925. (Fr. 3). Or. Ens. 4 p. Superbe.
 600 / 800 €



166
 LEOPOLD I^{er} (1831-1865). **20 francs**. (Fr. 414). LEOPOLD II (1865-1909).
20 francs. (Fr. 412). ALBERT I (1909-1934). **20 francs**. (Fr. 421). Or. Ens. 3
 p. Très Beau. 400 / 500 €



171
ESPAGNE. Castille et Léon. PIERRE I (1350-1368). **Dobla de 36 maravedis**.
 Séville. (Fr. 105). Or. 4,48 g. Très légère trace de pli sinon presque Très
 Beau. 1 000 / 1 300 €



167
BOLIVIE. CHARLES IV (1788-1908). **8 escudos**. Potosi. 1808. (Fr. 14). Or.
 27,07 g. Très Beau. 600 / 800 €



172
FERDINAND ET ISABELLE (1476-1516). **Double excellente**. Séville. (Fr.
 129, Calico Trigo t. 62 n° 65). Or. 6,83 g. Flan irrégulier. Très Beau.
 1 200 / 1 500 €



173
JEANNE et CHARLES (1504-1555). **Escudo**. Séville. (Calico t. 34, Fr. 153).
Or. 3,22 g. Flan court. Très Beau. 500 / 700 €



174
PHILIPPE II (1556-1598). **Escudo**. Séville. (Fr. 178, Calico 112). Or. 3,36 g.
Très Beau. 500 / 700 €



175
PHILIPPE V (1700-1746). **2 escudos**. Madrid. 1730. (Fr. 235a). CHARLES III
(1759-1788). **½ escudo**. Madrid. 1788. (Fr. 290). Or. 6,76 g, 1,73 g. Ens. 2 p.
Très Beau. 500 / 700 €



176
CHARLES III (1759-1788). **4 escudos**. Madrid. 1787. (Fr. 284). 13,41 g.
Traces de soudure sur la tranche sinon presque Très Beau. 400 / 500 €



177
IRAN. NASREDIN (1848-1896). **Toman**. (Fr. 62). MUZAFFAREDIN (1896-
1907). **½ toman**. (Fr. 71). AHMED (1909-1925). **Toman**. (Fr. 84). Or. Ens. 3 p.
Très Beau. 200 / 300 €



178
MOHAMMED RIZA PAHLEVI (1942-1979). **Pahlevi**. (Fr. 97). **½ pahlevi**. (Fr.
98). **Divisionnaires islamiques** (2). Or. 8,14 g, 4,07 g, 1,39 g, 0,60 g.). Ens.
4 p. TB et Très Beau. 250 / 350 €



179
ITALIE. Milan. PHILIPPE II (1556-1598). **Doppia**. 1580. (Fr. 716, CNI
5,266). Or. 6,67 g. Presque Très Beau. 500 / 600 €



180
Naples. FERDINAND IV (1759-1825). **6 ducats**. 1776. (Fr. 849, Montenegro
152a). Or. 8,81 g. Très Beau. 300 / 350 €



181
République Subalpine. **20 francs Marengo**. An 10. (Mont. 8, Fr. 1172). Or.
Nettoyée. Très Beau. 1 000 / 1 200 €



182
NAPOLÉON I (1805-1814). **40 lire**. Milan 1814. (Fr. 5). MARIE-LOUISE
(1815-1847). **40 lire**. 1815. (Fr. 933). Or. Ens. 2 p. Presque Très Beau.
500 / 800 €



183
Milan. FRANCOIS II (1792-1800). ½ **souverain** 1831. (Fr. 741b).
UMBERTO I (1878-1900). **20 lire** (2). (Fr. 21). Or. Ens. 3 p. Très Beau.
500 / 700 €



184
ETATS PONTIFICAUX. Avignon. CLEMENT VII (1378-1394). **Florin de 24 sols**. (Fr. 82, Berman 229). Or. 2,96 g. Très légère trace de pli sinon Très Beau.
1 000 / 1 500 €



185
MEXIQUE. **50 pesos**. 1945. (Fr. 172). Très Beau. 1 000 / 1 200 €



186
PAYS-BAS. Hollande. LOUIS NAPOLEON (1806-1810). **50 stuivers**. 1808. (VG 1575, Schulman 149). Arg. 26,31 g. Très Beau. 250 / 300 €



187
Ducat au chevalier. 1809. (Fr. 323). Superbe. 500 / 600 €



188
Ducat. 1810. (Fr. 322). Très Beau à Superbe. 400 / 500 €



189
Zélande. **7 gulden**. 1760. (Fr. 314). Traces de monture sinon Très Beau. 300 / 400 €



190
RUSSIE. PIERRE I^{er} (1682-1726). **2 roubles**. 1721. (Diakov 1108 (R2), Fr. 91). Or. 4,04 g. Très léger défaut de listel sinon presque Superbe. 6 000 / 8 000 €



191
ELISABETH I (1741-1762). **Rouble**. 1756. (Fr. 116). Or. 1,60 g. Petites traces sur la tranche sinon Très Beau. 500 / 600 €



192
CATHERINE II (1762-1796). **5 roubles**. 1771. (Fr. 130a). Or. 6,52 g. TB à Très Beau. 2 000 / 2 500 €



193
NICOLAS I^{er} (1825-1855). **12 roubles**. 1830. Saint-Pétersbourg. (Séverin 607, Fr. 158). Platine. 41,31 g. Léger coup sur la tranche, traces de nettoyage, sinon Très Beau. Extrêmement rare. 119 ex. 25 000 / 28 000 €
Provenance : Ex. vente Bourgey 8 avril 1973, n°215.



194
3 roubles. 1834. (Séverin 612, Fr. 160). Platine. 10,29 g. Très Beau.
 800 / 1 000 €



195
5 roubles. 1829. (Fr. 154). Or. Très Beau.
 800 / 1 300 €



196
5 roubles. 1842. (Fr. 155). Or. *Léger coup au droit* sinon Très Beau.
 600 / 800 €



197
Ducat, imitation du ducat au chevalier néerlandais. 1849. (Fr. 161). Or.
Trace sur la tranche sinon Très Beau.
 800 / 1 000 €



198
 ALEXANDRE II (1855-1881). **5 roubles.** 1863. (Fr. 163, Sév. 477). Or.
 Presque Superbe.
 500 / 700 €



199
 ALEXANDRE III (1881-1894). **3 roubles.** *Saint-Petersbourg.* 1884. (Fr. 166).
 Or. Presque Superbe. *Un peu rare.*
 1 500 / 2 000 €



200
5 roubles. 1888. (Fr. 168). NICOLAS II. **10 roubles.** 1899. (Fr. 179). Or. Ens.
 2 p. Très Beau.
 500 / 700 €



201
 NICOLAS II (1894-1917). **15 roubles.** 1897. (Fr. 177). **7 ½ roubles.** 1897.
 (Fr. 178). Or. Ens. 2 p. Très Beau.
 800 / 1 000 €



202
USA. 20 dollars (2). 1878. 1900. (Yeoman p. 220, p. 221). Or. Ens. 2 p.
 Presque Très Beau.
 1 500 / 1 800 €



203
20 dollars. 1924. (Y. p. 223). Or. Très Beau. 700 / 900 €



206
10 dollars Liberté. 1901 (2). 1907. (Y. p. 215). Or. Ens. 3 p. Très Beau.
 1 100 / 1 300 €



204
10 dollars Liberté. 1880. 1881. 1893. (Y. p. 214). Or. Ens. 3 p. Très Beau.
 1 100 / 1 300 €



207
10 dollars tête d'indien (2). 1909. 1910. (Y. p. 216). Or. Ens. 3 p. TB et Très Beau.
 700 / 9 00 €



205
10 dollars Liberté. 1882. 1886. 1901. (Y. p. 214, 215). Or. Ens. 3 p. Très Beau.
 1 100 / 1 300 €



LOTS

208
Deniers et antoniniens : Septime Sévère, Elagabale, Julia Domna, Postume, Florian... Gordien III, **sesterce.** Arg. Ens. 27 p. TB et presque Très Beau.
 200 / 300 €

209
 Philippe le Bel (1285-1314). **Maille, bourgeois...** Arg. Ens. 6 p. TB et Très Beau.
 100 / 150 €

210
 Henri II à Henri IV : **testons, 1/2 testons, francs, 1/2 franc, douzain...** Arg. Br. Ens. 8 p. TB.
 200 / 250 €

211
 Henri II. **Teston, Toulouse** 1557. Henri IV. **1/4 d'écu** 3e t. **Poitiers** 1603 (L. 1068). Arg. Ens. 2 p. Presque Très Beau.
 250 / 350 €

212

Louis XIV. **Ecu aux 8 L**, Rennes 1691. Rf. (G. 216). **Ecu aux palmes**, Amiens 1694. (G. 217). **½ écu mèche longue**, La Rochelle 1651. (G. 169). Arg. Ens. 3 p. Presque Très Beau et Très Beau. 300 / 400 €

213

Louis XIV. **Ecu aux 8 L**, 2^e t. Rf. (G. 224). **½ écu au buste juvénile**, Paris 1671. (G. 173). **½ écu aux 3 couronnes**, Reims 1710. (Dr. 380). Arg. Ens. 3 p. Très Beau. 500 / 600 €

214

Louis XIV. **20 sols**, **10 sols**. **Piéfort moderne uniface**. Louis XV. **Petit Louis** 1720 Aix. **Double sol**... Ens. 7 p. Br. Arg. TB et Très Beau. 300 / 400 €

215

Louis XIV à Louis XVI. **½ écu mèche longue** (2). **Ecu à la vieille tête**, 1771 Limoges (assez peu) (Dr. 748). **½ écu vertugadin**. **Ecu au buste habillé du Béarn**. Arg. Ens. 5 p. TB et presque Très Beau. 200 / 300 €

216

Louis XV. **Ecu de Navarre**, Paris 1718. (Dr. 532). **Ecu à la vieille tête**, Bayonne 1774 (G. 323). **Jeton** de l'Académie Française. Arg. Ens. 3 p. TB et Très Beau. 200 / 250 €

217

Louis XV. **1/5^e d'écu au bandeau**, Lyon 1749. (Dy. 1677). **1/20^e d'écu au bandeau**. Bayonne 1766. (Dy. 1679). Louis XVI. **12 sols au bandeau**, Paris 1786. (Dy. 1711). Arg. Ens. 3 p. Très Beau et presque Superbe. 200 / 250 €

218

Révolution. **Monneron de 5 sols**, **décime** (monnaie boîte), **30 sols**, **15 sols**, **2 sols**... Arg. Br. Ens. 7 p. TB à Très Beau. 150 / 200 €

219

Napoléon I^{er}. **5 francs** (2) an 13 Paris (G. 580). 1811 Paris (G. 584). **2 francs** Paris 1809 (G. 501). **Franc** an 13 Paris (G. 443). Arg. ens. 4 p. TB et presque Superbe. 200 / 300 €

220

Napoléon I^{er}. **5 lire** 1815. **2 francs** 1811. **Franc** 1808. **½ francs** (2). **10 centimes** (2). Arg. Ens. 7 p. TB et presque Très Beau. 100 / 150 €

221

Divisionnaires Louis XVIII à Napoléon III. **½ franc**, **¼ franc**, **50**, **25**, **20 centimes**... Arg. Ens. 28 p. Très Beau. 200 / 250 €

222

XIX^e siècle. **5 francs**. De Napoléon I^{er} à la III^e République. Arg. Ens. 27 p. TB et Très Beau. 250 / 300 €

223

Allemagne, Francfort **2 thaler**, **3 mark**. Autriche : **5 corona**. **Ange de Paix**, module de 2 francs 1814 (M. 270a). Angleterre, **crown**... Arg. Ens. 7 p. Très Beau dans l'ensemble. 150 / 200 €

224

Médailles XIX^e-XX^e siècles. Louis XV : refappe. Antonio Canova. Ville de Paris, prix de dessin 1854. La Madeleine de Vezelay. Arg. Br. Ens. 4 p. 50 / 100 €

225

XX^e siècle. **2 francs**, **50 centimes**, **20 francs**, **10 francs**, **francs**... **50 francs** arg (9). **10 francs** arg. (5). **5 francs** arg. (22). **Francs Semeuse** (23). Arg. et métaux divers. Ens. 130 p. env. Etats divers. 100 / 150 €

226

V^e République. **100 francs**. Ens. 65 p. env. Très Beau. 80 / 120 €

227

XIX^e-XX^e siècles. Monnaies du monde. Belgique, Angleterre, Etats-Unis, Allemagne, Turquie, Pays-Bas, France... **Francs**, **2 francs**, **gulden**, **5 francs**, **franken**... **Qques jetons**. Ens. 130 p. env. Arg. et métaux divers. Etats divers. 100 / 150 €



193

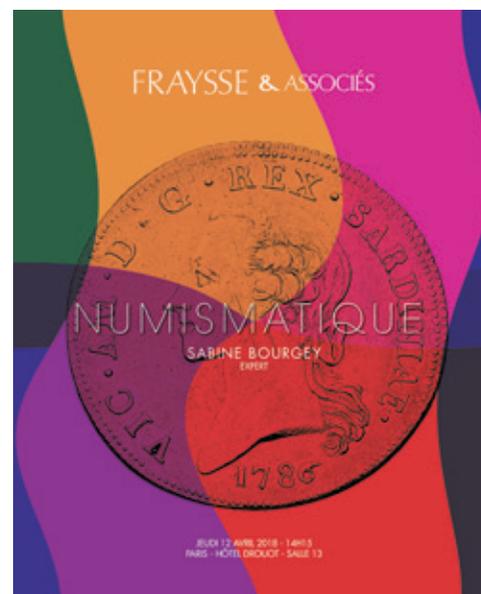
RÉSULTATS DE LA VENTE DU 12/04/18

TOTAL FRAIS COMPRIS :

172 655 €

Résultats des lots hors frais

2	950	42	830	82	550	122	550
3	580	43	380	83	350	123	350
4	400	44	500	84	350	124	350
5	1 300	45	330	85	220	125	220
6	950	46	700	86	120	126	120
7	700	47	450	87	480	127	480
8	380	48	360	88	280	128	280
9	550	49	850	89	200	129	200
10	550	50	10 500	90	280	130	280
11	380	51	3 200	91	460	131	460
12	420	52	23 000	92	500	132	500
13	2 400	53	700	93	850	133	850
14	520	54	1 100	94	720	134	720
15	660	55	300	95	430	135	430
16	2 400	56	1 000	96	340	136	340
17	1 100	57	1 600	97	650	137	650
18	700	58	620	98	620	138	620
19	750	59	1 000	99	800	139	800
20	2 100	60	900	100	370	140	370
21	2 200	61	260	101	250	141	250
22	1 100	62	850	102	700	142	700
23	2 200	63	220	103	550	143	550
24	2 100	64	600	104	550	144	550
25	500	65	1 350	105	400	145	400
26	400	66	190	106	750	146	750
27	330	67	1 100	107	600	147	600
28	500	68	320	108	1 020	148	1 020
29	600	69	400	109	400	149	400
30	600	70	1 150	110	400	150	400
31	3 700	71	1 000	111	550	151	550
32	350	72	500	112	550	152	550
33	520	73	450	113	660	153	660
34	580	74	350	114	1 000	154	1 000
35	1 600	75	450	115	1 500	155	1 500
36	700	76	300	116	1 000	156	1 000
37	120	77	700	117	320	157	320
38	2 180	78	800	118	220	158	220
39	3 100	79	650	119	330	159	330
40	280	80	500	120	350	160	350
41	340	81	400	121	370	161	370
						162	200



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

FRAYSSE & ASSOCIÉS¹ agit comme opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L 312-4 et suivants du Code de commerce et l'Arrêté ministériel du 21 février 2012 définissant les obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires.²

FRAYSSE & ASSOCIÉS a la qualité de mandataire du vendeur. Les rapports entre FRAYSSE & ASSOCIÉS et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux avant la vente et qui seront mentionnés au procès-verbal de vente. La participation aux enchères en salle, par téléphone ou par internet implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions.

Les ventes aux enchères en ligne sont effectuées sur le site Internet « www.drouotlive.com », qui constitue une plateforme technique permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. Le partenaire contractuel des utilisateurs du service Drouot Live est la société Auctionspres³. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via la plateforme Drouot Live doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de cette plateforme (consultables sur www.drouotlive.com), qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales de vente.

Pour certaines ventes et notamment les ventes judiciaires aux enchères publiques, des conditions spéciales sont également applicables. Les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente, disponibles auprès de l'étude et sur son site internet www.fraysse.net.

1 - Les biens mis en vente

Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. FRAYSSE & ASSOCIÉS se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots. Sur demande, un rapport de condition pourra être fourni pour les lots dont l'estimation est supérieure à 1000 Euros.

Les mentions figurant au catalogue sont établies par la Maison de Ventes et l'expert qui l'assiste et sont faites sous réserve des notifications et des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les mentions concernant le bien sont fonction de l'état des connaissances à la date de la vente et toute erreur ou omission ne saurait entraîner la responsabilité de FRAYSSE & Associés. Les mentions concernant la provenance et/ou l'origine du bien sont fournies sur indication du Vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de FRAYSSE & Associés.

Les dimensions, les poids et les estimations des biens ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les couleurs des œuvres portées au catalogue peuvent être différentes en raison des processus d'impression.

L'absence de mention dans le catalogue, les rapports, les étiquettes, ou les annonces verbales d'une restauration, d'un accident ou d'un incident n'implique nullement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de restauration, usures, craquelures, rentoilage ou autres imperfections. En outre, le ré-entoilage, le craquelage ou le doublage, ou toute autre mesure de conservation du bien, ne sont pas signalés.

Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente et aucune réclamation après l'adjudication ne sera admise, l'acquéreur étant responsable de l'examen et de la vérification de l'état du bien avant la vente.

Les estimations sont fournies par la Maison de Ventes et l'Expert à titre purement indicatif et ne confèrent aucune garantie. Elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations.

2 – Les enchères

Les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de FRAYSSE & ASSOCIÉS, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité, ainsi que de ses références bancaires³. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par FRAYSSE & ASSOCIÉS.

FRAYSSE & ASSOCIÉS, intermédiaire de vente, est assujettie aux obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en application de l'article L-561-2 du Code Monétaire et Financier.

Le mode usuel pour enchérir consiste à être présent dans la salle. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

Tout enchérisseur peut faire un ordre d'achat par écrit ou enchérir par téléphone ou par internet. Il devra remplir à cet effet au moins deux jours avant la vente un formulaire accompagné d'un relevé d'identité bancaire ou des coordonnées bancaires, ou d'une garantie sous forme d'un chèque signé à l'ordre de la SARL FRAYSSE & ASSOCIÉS ou d'une empreinte de carte bancaire signée par le donneur d'ordre d'un montant à hauteur de 30 % de l'estimation basse du ou des lot(s). Pour certaines ventes des garanties différentes spécifiées dans conditions particulières peuvent être exigées. Si le donneur d'ordre n'obtient pas le lot visé, FRAYSSE & ASSOCIÉS s'engage à détruire le chèque, les coordonnées bancaires ou l'empreinte de la carte bancaire.

Si vous êtes adjudicataire d'un ou plusieurs lots, vous autorisez FRAYSSE & ASSOCIÉS en cas de retard de paiement ou d'annulation de la vente, à encaisser le chèque remis ou à utiliser vos informations bancaires pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais à la charge de l'acheteur éventuellement majorés des frais de livraison et des intérêts de retard comme précisé ci-dessous (« Défaut de paiement »).

FRAYSSE & Associés se charge gracieusement des enchères par téléphone ainsi que des ordres d'achat. En aucun cas FRAYSSE & Associés ne pourra être tenue pour responsable d'un problème de liaison téléphonique ou d'un dysfonctionnement d'internet ou de Drouot Live, ainsi que d'une erreur ou d'une omission dans l'exécution des ordres reçus. Les présentes conditions générales priment sur les conditions d'utilisation du service Drouot Live pour les enchères par internet.

Dans l'hypothèse de deux ordres d'achat identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui aura la préférence. En cas d'enchères dans la salle pour un montant équivalent à un ordre d'achat, l'enchérisseur présent aura la priorité.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera déclaré adjudicataire par le « coup de marteau » suivi de l'indication verbale « adjugé ». Dès l'adjudication prononcée, la vente est parfaite et irrévocable et les lots sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. En application de l'article L 121-21-8 du Code de Commerce, le délai de rétractation n'est pas applicable aux ventes aux enchères publiques.

FRAYSSE & ASSOCIÉS sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera immédiatement remis en vente, toute personne intéressée pouvant concourir à la deuxième mise en adjudication.

Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue ou modifiée publiquement avant la vente.

FRAYSSE & ASSOCIÉS dirigera la vente de façon discrétionnaire, en veillant à la liberté des enchères et à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs, tout en respectant les usages établis. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

3 – Le Paiement du prix et frais d'adjudication

La Vente est faite au comptant et en Euros. Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. L'adjudicataire devra immédiatement donner ou confirmer son identité et ses références bancaires.

En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot les commissions et taxes suivantes :

a) Lots en provenance de l'Union européenne :

Le tarif standard est de 24 % TTC soit 20 % HT et pour les livres 22 % TTC (soit 20,85 % HT)

Ce tarif peut cependant varier selon les ventes et les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente et se renseigner auprès de la Maison de Ventes. Le tarif est également annoncé verbalement lors du début de la vente aux enchères.

b) Lots en provenance de pays tiers à l'Union européenne (indiqués au catalogue par «HEU») :

Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'importation (soit actuellement 5,5 % du prix d'adjudication pour les œuvres d'art et objets de collection et d'antiquité).

Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors Union européenne.

Un adjudicataire ayant sa résidence ou son siège social dans l'Union européenne et justifiant d'un numéro de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 1.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 10.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non professionnels sur présentation de leurs papiers d'identité et un justificatif du domicile fiscal ;
- par chèque avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité : en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.
- par virement bancaire : les frais bancaires sont à charge de l'adjudicataire
- par carte de crédit : VISA et MasterCard uniquement
- les chèques étrangers ne sont pas acceptés.

4 - Retrait des achats et transfert des risques

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. En cas de paiement par chèque non certifié ou par virement, la délivrance des objets sera être différée jusqu'à l'encaissement.

Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra tenir FRAYSSE & ASSOCIÉS, responsable en cas de vol, de perte ou de dégradation de son lot, après l'adjudication, ou encore en cas d'indemnisation insuffisante par son assureur.

Pour les ventes à Drouot, les objets sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot. Seuls les objets fragiles ou de très grande valeur seront à retirer dans un délai de 7 jours dans les locaux de FRAYSSE & Associés ou au garde-meubles spécialisé dont les coordonnées seront communiquées à l'adjudicataire.

Dans tous les cas les frais de stockage et de transport sont à la charge de l'acheteur et lui seront facturés directement soit par l'Hôtel Drouot, soit par la société de garde-meubles, selon leurs tarifs en vigueur. Le magasinage des objets n'engage en aucun cas la responsabilité de la Maison de Ventes. Le transport des lots est effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. Le cas échéant FRAYSSE & ASSOCIÉS pourra facturer à l'acquéreur les frais de stockage, de manutention et de transport qu'il a dû exposer pour le compte de l'acheteur depuis la date de l'adjudication.

5 – Défaut de paiement

A défaut de paiement par l'adjudicataire dans un délai de trois mois à compter de la date de l'adjudication et après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant.

Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

A défaut de paiement des sommes dues par l'adjudicataire dans le délai de trois mois ou en cas de nullité de la vente prononcée par une décision de Justice, les frais afférents à la vente annulée restent dus par l'adjudicataire.

Dans ce cas, FRAYSSE & ASSOCIÉS est en droit d'encaisser le chèque remis à titre de garantie ou de prélever sur le compte bancaire de l'adjudicataire, la somme correspondant à la garantie exigée en application des conditions de vente. Cette somme est acquise au prorata au vendeur du lot et à FRAYSSE & ASSOCIÉS à titre d'indemnisation partielle de leurs préjudices et pertes causés par la défaillance et les fautes de l'adjudicataire, sans préjudice de dommages et intérêts complémentaires.

Dans tous les cas FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant :

- des intérêts au taux directeur semestriel au 1er janvier et au 1er juillet (REFI) de la Banque Centrale européenne majoré de 10 points ;
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance, y compris les frais de stockage, de transport, de catalogue, les frais de recouvrement forfaitaires légaux et complémentaires,, etc ;
- les frais d'adjudication restant dus sur la vente annulée et la perte soufferte par FRAYSSE & ASSOCIÉS correspondant aux frais vendeur ;
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et
- soit le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères,
- soit, l'estimation basse, si la vente est résolue de plein droit.

FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

6 – Législation applicable aux biens culturels

L'Etat peut exercer, sur toute vente publique d'œuvres d'art ou sur toute vente de gré à gré d'œuvres d'art réalisée dans les conditions prévues par l'article L. 321-9 du code de commerce, un droit de préemption par l'effet duquel il se trouve subrogé à l'adjudicataire ou à l'acheteur. La déclaration, faite par l'autorité administrative, qu'elle entend éventuellement user de son droit de préemption, est formulée, à l'issue de la vente, entre les mains de l'officier public ou ministériel dirigeant les adjudications ou de l'opérateur habilité à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré.

La décision de l'autorité administrative doit intervenir dans le délai de quinze jours après la vente publique ou après la notification de la transaction de gré à gré. FRAYSSE & ASSOCIÉS ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'Etat français.

L'exportation de certains biens culturels est soumise à l'obtention d'un certificat de libre circulation pour un bien culturel. FRAYSSE & Associés et/ou le vendeur ne sauraient en aucun cas être tenus responsables en cas de refus dudit certificat par les autorités.

7 – Compétences législative et juridictionnelle

Conformément à l'article L 321- 17 du Code de Commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion de prises et ventes volontaires et judiciaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prise.

Tous les litiges relatifs aux présentes conditions et aux ventes seront régis exclusivement par la Loi française et soumis au Tribunal compétent de Paris, quel que soit le lieu de résidence de l'acheteur ou du vendeur.

Afin de mettre un terme à un litige survenu après la vente entre le Vendeur et l'Acquéreur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit discrétionnaire d'acquiescer de l'Acquéreur le(s) bien(s) et de le revendre pour son compte, y compris aux enchères publiques, selon les conditions prévues par l'article L 321-5 II du Code de Commerce.

Pour tout litige avec un opérateur à l'occasion d'une vente volontaire une réclamation peut être formulée auprès de Madame le commissaire du Gouvernement près le Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques soit par courrier (19 avenue de l'Opéra 75001 Paris), soit par internet (<http://www.conseilsventes.fr>).

8 – Remboursement de la TVA aux professionnels de l'Union Européenne

Toute TVA facturée sera remboursée aux acheteurs professionnels d'un autre Etat membre de l'Union Européenne, à condition qu'ils en fassent la demande par écrit au service transport dans un délai d'un mois à compter de la date de la vente et qu'ils fournissent leur numéro d'identification à la TVA et la preuve de l'expédition des lots vers cet autre Etat dans le respect des règles administratives et dans un délai d'un mois à compter de la vente. La SVV FRAYSSE ET ASSOCIÉS déduira 50 € de frais de gestion sur chaque remboursement.

¹ Société à Responsabilité limitée, RCS Paris 443 513 643 00017, siège 16, rue de la Banque, 75002 PARIS, Tél 01 53 45 92 10, Email : contact@fraysse.net - Agrément Conseil des Ventes volontaires n° 2002035 en date du 10/01/2002 Commissaires priseurs habilités : Vincent FRAYSSE et Christophe du REAU

² Textes consultables sur www.legifrance.gouv.fr

³ Société Anonyme, RCS Paris 682 004 338, siège social 10, rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris

⁴ Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à FRAYSSE & ASSOCIÉS. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

FRAYSSE & ASSOCIÉS

16, rue de la Banque - 75002 PARIS
Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19
www.fraysse.net

Pour vos règlements par virement bancaire veuillez utiliser le compte ci-dessous :
Banque Nationale de Paris - Agence centrale
RIB 30004 00828 00010577615 76
IBAN FR 76 3000 4008 2800 0105 7761 576
Code SWIFT : BNPAFRPPAC

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE : STUDIO SEBERT
DIRECTION ARTISTIQUE : EMERIC DUMANOIS





FRAYSSE & ASSOCIÉS

16, rue de la Banque - 75002 PARIS
Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19
contact@fraysse.net - www.fraysse.net
contact@bourgey-numismatique.com

FRAYSSE & ASSOCIÉS SARL - RCS Paris 443 513 643 00017
Agrément Conseil des ventes volontaires n° 2002-035 en date du 10/01/02
Commissaires-priseurs habilités : Vincent Fraysse et Christophe du Reau
Titulaire d'un office de commissaire-priseur judiciaire à Paris